



Le Trait d'union

Bulletin d'information de la Municipalité d'Eastman eastman.quebec
Février 2016, volume 16, numéro 1

SOMMAIRE

- Mot du Maire 2
- Assemblée du 7 décembre 2
- ARPELA 3
- Assemblée du 11 janvier .. 3
- Budget 2016..... 4
- Lots, taxation et tarification 5
- Sécurité publique 5
- Club de l'Âge d'or 6
- Bibliothèque 6
- Coop Santé Eastman 6
- Urbanisme..... 7
- Les Corresp. D'Eastman ... 7
- Chroniques vertes 8
- Loisirs..... 10

PROJET CŒURS VILLAGEOIS

La municipalité a participé le 21 janvier au colloque du projet « Cœurs Villageois ». Une journée fort intéressante et inspirante pour la municipalité, pour la qualité des présentations et échanges.



Ce colloque, réunissant toutes les municipalités participant au projet ainsi que d'autres représentants de la région du milieu municipal et des affaires, était l'occasion pour Tourisme Cantons-de-l'Est de clore le projet pilote et dévoiler ce qui sera maintenant un programme intégré dans ses efforts de promotion : un programme d'accréditation permettant aux municipalités d'obtenir le sceau officiel « Cœurs Villageois » et ainsi être promues comme telles auprès des visiteurs de la région. Il va sans dire qu'au cours des prochains mois, la municipalité d'Eastman va travailler fort et déployer ses ressources afin d'obtenir son accréditation officielle dès que possible.

Comme mentionné lors de la soirée d'information du 30 novembre dernier, citoyens et commerçants seront appelés au cours des prochains mois à contribuer sous différentes formes à l'obtention de cette accréditation.

MOT DU MAIRE



Chers citoyens, chères citoyennes,

Permettez-moi de vous souhaiter une très bonne année 2016; que celle-ci soit remplie de joie et surtout de santé.

Je tiens à souligner le travail des membres du conseil lors de la préparation du budget 2016. Pour la première fois, il y aura une légère

augmentation de 1.85% de la taxe foncière et ce, malgré de nombreuses augmentations au niveau des services tels le service de police, le service d'évaluation et la quote-part de la MRC.

Aujourd'hui, une résidence moyenne évaluée à 253 000 \$ avec services qui payait en 2013 le montant de 2604,42 \$, paiera 2505,88 \$ en 2016 et ce, malgré l'entrée en vigueur du remboursement du règlement d'emprunt de la nouvelle usine pour le traitement de l'eau potable.

Je profite également de ce bulletin pour remercier tous les commerçants, tous les citoyens et tous les partenaires qui ont participé à la présentation de la parade de Noël. Ceux qui ont eu la chance d'admirer la parade ont pu apprécier le côté féérique de cette activité : une neige abondante qui a commencé presque en même temps que le début de la parade, des feux d'artifice au centre du village et le Père Noël au Parc du Temps qui passe, avec tous ces enfants qui étaient là pour recevoir des cadeaux!

Que de commentaires élogieux de la part des participants... Je ne le répèterai jamais assez, nous sommes privilégiés de pouvoir bénéficier d'évènements de cette qualité : Plaisirs d'hiver, Fête de la pêche, Fête nationale du Québec, Halloween, Parade de Noël, sans compter toutes les autres activités organisées par les divers comités : art et culture, comité intermunicipal de loisirs ainsi que tous nos organismes locaux. C'est grâce à l'implication de toutes ces personnes que nous faisons l'envie de nos voisins. Encore une fois, merci à tous.

Yvon Laramée, maire



ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 7 DÉCEMBRE 2015

Administration générale

- L'entente pour le service de contrôle et de protection des animaux avec la SPA de l'Estrie a été renouvelée pour les cinq prochaines années (jusqu'en 2020) au coût annuel moyen d'environ 3\$ par année par citoyen. L'entente couvre les services suivants : émission et perception du coût des licences; application du règlement sur les animaux; refuge et service à la clientèle; prévention, information et éducation.
- Un grand nombre de citoyens ont assisté, à la fin novembre, à la présentation du plan d'action pour le projet du Cœurs villageois; celui-ci a été fort bien accueilli. Les membres du conseil ont adopté le plan d'action du projet Cœurs villageois.
- Un deuxième décompte des dépenses a été fait concernant l'agrandissement de la caserne des pompiers et la réfection du garage municipal; le paiement d'une somme de 130 160 \$ a été autorisé.
- Le conseil a aussi autorisé le renouvellement de la police d'assurances au coût de 49 297 \$.

Sécurité publique et Travaux publics

- Deux nouveaux pompiers ont été engagés, soit MM. Gabriel Taillon et Daniel Lechasseur. Ils remplacent deux membres de l'équipe qui se sont retirés faute de temps, MM. Patrick McNicoll et Marc-André Lavoie.
- Le déneigement de la borne sèche du Domaine des Étoiles est partagé à parts égales avec la municipalité de Bonsecours. Le conseil a ainsi autorisé une dépense de 525 \$ (plus les taxes).
- Le ministère des Transport prévoit asphalté une section de la route 112. Le MTQ demande cependant aux municipalités d'assumer les coûts d'asphaltage des accotements (sur une largeur de 1,5 m) de façon à assurer la sécurité des cyclistes. Comme cette opération concerne seulement 200 m sur le territoire d'Eastman, une dépense de 1800 \$ a été autorisée.
- Deux ententes ont été confirmées avec le MTQ concernant l'entretien de la halte routière du lac Orford et le balayage des chaussées des routes 112 et 245.
- Le conseil a autorisé le propriétaire du lot 4380659 (rue Desève) à passer une conduite d'eau usée sous la rue à condition de respecter des conditions très précises.

(suite au bas de la page suivante)

 455, rue King O., bur. 200
Sherbrooke QC J1H 6E9
Tél. : 819 566-4466
Télec. : 819 565-2891
MONTYSYLVESTRE.COM

 AMÉLIE GÉRIN
Notaire
GÉRIN POMERLEAU, NOTAIRES, s.e.n.c.r.l.
324, rue Principale Ouest
Magog (Québec) J1X 2A9
agerin@notarius.net
819-843-3793, poste 219
www.pmeinter.com/magog

**DÉBOUCHAGE DE TUYAUX
INSPECTION PAR CAMÉRA
DRAINAGE ET EXCAVATION**
LE GROUPE EXPERT DRAINS
819-864-6441
www.expertdrains.com
RBQ: 8281-1605

EN 2016, PRENDRE LA RÉSOLUTION D'ÊTRE MEMBRE DE L'ARPELA



Le mandat de l'ARPELA est clair : protéger la qualité de l'environnement du lac d'Argent afin que ce dernier demeure en bonne santé. L'association n'a pas ménagé les efforts dans le passé, en concertation avec la municipalité, pour le contrôle des installations septiques qui pourraient contaminer l'eau du lac. Également, pour l'instauration d'une bande riveraine sur tout son pourtour, afin de réduire l'infiltration dans le lac de matières organiques et d'engrais.

Depuis plus de cinq ans, l'ARPELA cherche des solutions au problème d'accumulation de sédiments dans le lac. Ils contribuent progressivement à son eutrophisation, comme le démontre bien la prolifération de plantes aquatiques à plusieurs endroits, particulièrement visibles au niveau du barrage de la décharge. L'ARPELA n'a pas l'intention de laisser se développer ce processus. Elle cherche toutes sortes de moyens pour le ralentir et, dans la mesure du possible, en inverser le cours.

Il va sans dire que l'appui du plus grand nombre de citoyens d'Eastman à l'ARPELA est de prime importance pour lui donner toute la crédibilité nécessaire à la réalisation de ces objectifs. Ne négligez pas de manifester votre engagement en transmettant votre coupon d'abonnement ou de renouvellement, avec votre remise, disponible à l'onglet « Devenir membre » de notre site web : www.arpela.ca.

•••

SUITE : ASSEMBLÉE DU 7 DÉCEMBRE 2015

Environnement

- Le conseil a autorisé le dépôt d'une demande de certificat d'autorisation auprès du MDDELCC, le paiement requis de 2 735 \$ étant fait par l'Association des propriétaires du lac Parker (APLP), la municipalité lui ayant déjà versé ce montant.
- La municipalité a renouvelé l'entente concernant le traitement des matières organiques avec la RIGDSC (Coaticook) pour l'année 2016, aux mêmes tarifs et conditions qu'en 2015.

Urbanisme

- Tout lotissement d'un développement domiciliaire est assujéti au Fonds pour fins de parc et terrains de jeux. Aussi, le promoteur *Les Charmilles*, cédera à la municipalité deux lots totalisant 13 956 m².
- Des demandes de constructions ont été approuvées dans le cadre du PIIA, soit : agrandissement d'un bâtiment commercial sur la rue Principale, construction d'une résidence sur le lot 4850859 et aménagement de dix gîtes en forêt dans le développement *Le Vertendre*.

•••

ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 11 JANVIER 2016

Administration générale

- Une commandite de 50 \$ est accordée à l'école secondaire la Ruhe pour l'album des finissants.
- Les services professionnels de HB archivistes ont été retenus pour 2016 au coût de 1950 \$.
- Un contrat de démolition de murs à l'intérieur du Bureau d'accueil touristique (BAT) a été accordé à M. Gilles Brouillette pour un montant de 2500 \$.
- Le conseil de la Fabrique de la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel a modifié substantiellement sa proposition d'entente avec la municipalité concernant la propriété de l'église et du presbytère. Comme cette position ne rencontre pas les objectifs de la municipalité, les membres du conseil ont abrogé la résolution confirmant la première entente.
- Un décompte progressif pour l'agrandissement de la caserne incendie et la réfection du garage municipal a généré un paiement de 144 903 \$.

Tourisme et loisirs

- L'entente inter-municipale de loisirs prévoit que les municipalités paient un montant de 15 \$ pour chaque enfant fréquentant l'école du Val-de-Grâce. Aussi, pour 2015-2016, le versement d'une somme de 1515 \$ est autorisé.
- La municipalité a renouvelé son adhésion à Tourisme Cantons-de-l'Est au coût de 357 \$ (plus les taxes). Elle a également maintenu son inscription au programme *Défi 5/30 Équilibre*, ainsi qu'à la *Fête des voisins*.
- Le conseil a autorisé des dépenses pour les activités *Plaisirs d'hiver* (7000 \$) et *Fête de la pêche* (3000 \$) tout en demandant un soutien financier pour l'ensemencement de nos cours d'eau.

Sécurité publique et Travaux publics

- Le chef du service Sécurité incendie a été autorisé à assister à une formation intitulée « *Le coaching situationnel* ».
- La municipalité a renouvelé des ententes avec la municipalité de Stukely-Sud concernant l'entretien du chemin Quatre-Goyette et d'un segment de 52 mètres du chemin Aimé-Dufresne.

Urbanisme

- À la suite d'une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil a accordé une dérogation mineure pour une propriété qui empiète légèrement dans la marge de recul arrière.

•••

BUDGET 2016

Légère augmentation du budget

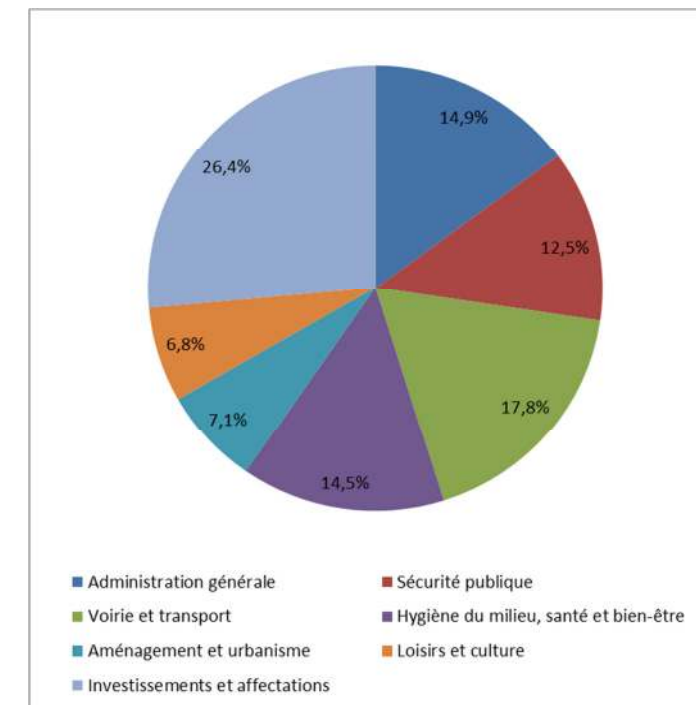
Le budget de la municipalité en 2016 est de 4 507 747 \$. Le budget d'opération augmente de 5,5 %, ce à quoi s'ajoute le remboursement des coûts d'investissements en infrastructures. Cependant, tel que mentionné dans le Mot du Maire, le taux de taxe foncière n'augmente que de 1,85 %, principalement parce que l'ajout de nouvelles résidences a fait grimper la valeur foncière totale d'Eastman de quelque 5 733 100 \$.

Poursuite d'une recherche d'équité

Afin de s'assurer que chaque citoyen paie sa juste part du coût des services municipaux, et pas plus, les membres du conseil ont maintenu le recours à la double formule taxation-tarifification. On trouve plus de détails sur les tarifs dans l'autre article traitant de ce sujet.

Budget global par secteur d'activités

Administration générale	670 088 \$
Sécurité publique	563 093 \$
Voirie et transport	800 480 \$
Hygiène du milieu, santé et bien-être	655 209 \$
Aménagement et urbanisme	318 806 \$
Loisirs et culture	308 313 \$
Investissements et affectations	1 191 758 \$
Total des dépenses	4 507 747 \$



Pourcentage du budget par secteur d'activités

Valeur moyenne des propriétés

Pour bien comprendre le budget municipal et l'évolution du compte de taxes, il faut connaître comment se répartit la valeur des propriétés dans la municipalité.

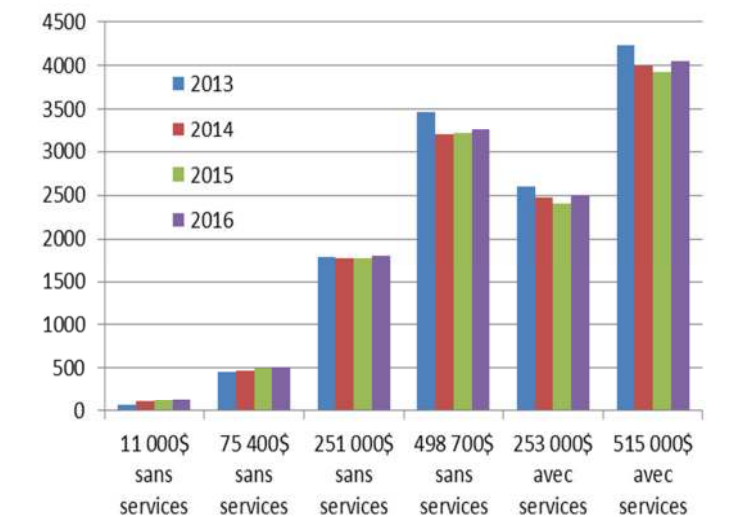
Le tableau suivant précise qu'il y a 2832 matricules imposables à Eastman (donc autant de comptes de taxes), avec une valeur moyenne de 156 378 \$.

Répartition de la valeur des immeubles à Eastman	Valeurs	Nombre	Valeur foncière totale	Valeur moyenne
Terrains non construits	Toutes	1377	56 088 200 \$	40 732 \$
Immeubles (terrain+bâtiment) selon la valeur foncière	< 200k\$	578	81 846 700 \$	141 603 \$
	200 - 300k\$	464	114 166 700 \$	246 049 \$
	300 - 400k\$	238	81 983 800 \$	344 470 \$
	400 - 500k\$	76	33 730 700 \$	443 825 \$
	> 500k\$	99	75 046 000 \$	758 040 \$
Total		2 832	442 862 100 \$	156 378 \$

Les terrains non construits ont une valeur moyenne de 40 732 \$; pour cette valeur, le compte de taxes augmentera de 15,61 \$. Les immeubles (terrains construits) ont une valeur moyenne de 265 824 \$ et, à cette valeur, l'augmentation est de 39,86 \$. Rappelons que ces données ne tiennent pas compte des taxes de secteurs.

Évolution du compte de taxes

Le tableau suivant représente l'évolution du compte de taxes depuis 4 ans pour 6 cas types de propriétés. Il ne tient pas compte des taxes qui s'appliquent uniquement dans un secteur particulier. Ainsi, pour plusieurs propriétaires de résidences, le compte de taxes 2016 sera même inférieur à ce qu'il était en 2013.



•••

LOTS, TAXATION ET TARIFICATION

Cet article vise à aider chaque citoyen à analyser sa situation et, dans certains cas, à diminuer sa charge fiscale. Rappelons que le compte de taxes municipales est établi selon deux modalités: la taxation et la tarification. Le recours à ces deux approches vise d'abord à ce que tous les citoyens contribuent pour leur juste part aux services dispensés, tout en évitant de taxer indûment certaines catégories de propriétés.

La taxation s'appuie sur la valeur foncière. Le taux de taxe étant identique pour toutes les propriétés, le compte de taxes varie d'un propriétaire à l'autre selon la valeur établie pour sa propriété.

La partie du compte de taxes s'appuyant sur le mode « tarification » est, quant à elle, identique pour toutes les propriétés. Par exemple, le fournisseur qui collecte les bacs de recyclage facture la municipalité selon le nombre de portes où il doit passer. La municipalité facture donc tous les citoyens au même coût, soit 65,85 \$ en 2016.

Si certains tarifs s'appliquent « à la porte », d'autres s'appliquent pour chaque matricule (un matricule = un compte de taxe). C'est le cas, par exemple, du service d'évaluation, du Fonds pour l'environnement, des activités spéciales en loisirs et de la solidarité sociale.

Or, certains citoyens possèdent plusieurs lots qui sont associés à un matricule distinct, et font donc l'objet de comptes de taxes distincts. Les tarifs mentionnés au paragraphe précédent sont alors calculés sur chaque compte. Il existe deux manières de diminuer l'impact de la tarification sur son compte de taxes municipales.

- 1) Les lots contigus peuvent être fusionnés. Cette solution entraîne cependant des coûts pour l'arpentage.
 - o La valeur du lot regroupé sera inférieure à la valeur totale des lots initiaux. Comme la valeur foncière est inférieure, le compte de taxes sera moindre, ce qui permet de récupérer les frais encourus sur un certain nombre d'années.
 - o Par exemple, prenons le cas de 4 terrains ayant des caractéristiques similaires et provenant d'un même secteur.

	m ²	valeur (\$)
terrain 1	1 835	60 600 \$
terrain 2	2 305	70 600 \$
terrain 3	1 901	72 700 \$
total	6 041	203 900 \$
autre terrain	6 281	107 400 \$

- o Avant la fusion des lots, la taxation serait basée sur 203 900\$ et les tarifs s'appliqueraient pour chacun des lots.

- o Après la fusion des lots, la taxation s'appliquerait sur la nouvelle valeur (environ 107 000\$) et les tarifs ne seraient comptés qu'une seule fois.
- o Toutefois, il faut porter attention à l'effet d'une telle fusion sur les droits des lots originaux en fonction des règlements de zonage.

- 2) Sous certaines conditions, des lots contigus appartenant au même propriétaire peuvent être associés au même matricule, ce qui fait que les tarifs mentionnés ne sont alors calculés qu'une seule fois, sans qu'il ne soit nécessaire de les fusionner. Cette opération qui peut être réalisée sans frais, doit être expressément demandée par le propriétaire auprès de la firme d'évaluateur désignée. Pour plus d'information, on peut s'adresser à l'inspecteur en urbanisme de la municipalité, Simon Provençal, au numéro de téléphone 450-297-3440.

•••

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Disposer des cendres en toute sécurité

- Déposer les cendres dans un contenant incombustible à fond surélevé ayant un couvercle.
- Placer ce contenant à l'extérieur, loin de toute matière combustible, c'est-à-dire à plus d'un mètre de la maison, du cabanon, de l'abri temporaire, de la haie ou de la clôture, etc.
- Ajouter une pelletée de neige chaque fois que des cendres chaudes sont ajoutées. La neige fondra sous l'effet de la chaleur, ce qui éteindra les tisons.
- Vérifier que les cendres sont entièrement refroidies avant de les étendre dans le jardin, sur les terrains gazonnés ou dans les plates-bandes (elles rechargent le sol en minéraux).
- Garder les cendres dans le contenant incombustible entre 3 à 7 jours avant d'en disposer. Il vaut mieux prendre tout le temps nécessaire pour s'assurer que les cendres ne représentent plus aucun danger.
- Ne pas laisser une petite étincelle provenant des cendres chaudes gâcher la nouvelle année.



•••

CLUB DE L'ÂGE D'OR



- Toutes les activités sont de retour pour la session d'hiver. Les soirées de bingo auront lieu les 20 février et 19 mars prochains à 19h, et nos brunchs les 21 février et 20 mars de 10h à 13h.
- Le 13 février, il y aura de la danse en ligne et danse sociale de 19 h à 23 h.
- Des cours de danse sont offerts le lundi matin.
- Il reste encore des places pour un cours de souplesse et musculation le jeudi à 13:30 h. Veuillez écrire à cardioeastman@gmail.com pour plus d'informations.
- Les amateurs de billard sont les bienvenus à tous les mercredis de 13 h à 16 h.
- Un voyage dans l'Ouest Canadien sera organisé du 9 au 21 juillet. Vous pouvez joindre Raymond Breton au 450-297-0761 pour plus d'informations.

•••

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Saviez-vous que notre bibliothèque fêtera cette année son 25e anniversaire? Surveillez nos prochains bulletins pour en savoir plus sur nos activités spéciales !

Affiliée au Réseau Biblio Estrie depuis son ouverture, elle ne cesse d'agrandir sa collection locale par l'achat de nouveautés, au gré de demandes des abonnés. Pour rendre l'exercice plus efficace, nos bénévoles laissent à votre disposition une fiche à compléter si vous avez des suggestions d'achats. Veuillez vous informer au comptoir de prêts lors de votre prochaine visite.

Rappelons qu'en plus d'offrir de nombreux romans, livres documentaires et livres parlés, la bibliothèque est aussi abonnée à plusieurs magazines pour tous, incluant *Pomme d'Api* et *J'aime lire*, pour nos plus jeunes abonnés. Nous avons également en ce moment une collection thématique «Quand je serai grand»; ces livres traitant de toutes sortes de métiers devraient les intéresser également.

Notre collection de livres et revues numériques, disponible sans frais via notre portail www.reseaubiblioestrie.qc.ca, dépasse maintenant les 2700 titres. Pour y avoir accès, vous devez tout simplement être abonné et être en possession de votre NIP. Nos bénévoles pourront vous le donner si vous l'avez oublié.

Finalement, n'oubliez pas nos soirées de Scrabble qui ont lieu à 19h, le premier mercredi de chaque mois, dans une ambiance tout à fait conviviale et amicale.

•••

LA COOP SANTÉ EASTMAN



**Cent fois sur le métier,
remettez votre ouvrage !**

Cette citation du poète, écrivain et critique français Nicolas Boileau vient nous rappeler que ce sont les projets pour lesquels on aura travaillé inlassablement qui auront le plus de chances d'être couronnés de succès.

C'est à cette constatation que le Conseil d'administration en est venu en dressant son bilan de la deuxième année d'opération de la Coop Santé Eastman. Même si la Coop compte aujourd'hui près de 1400 membres après deux années d'existence à peine ; même si elle offre ses services à raison de quatre journées par semaine ; même si elle reçoit de nombreux messages de satisfaction de la part de nombreux patients ; chaque jour, chaque semaine, chaque mois, inlassablement, l'équipe médicale, le personnel et le Conseil d'administration cherchent des façons d'améliorer le service aux membres.

C'est ainsi qu'en ce début d'année, une expertise en inhalothérapie viendra s'ajouter à l'éventail de services déjà offerts en exclusivité aux membres de la Coop. Ainsi, à compter de février, et selon les besoins, Karine Bélanger, inhalothérapeute, tiendra des cliniques de diagnostic de capacité pulmonaire à l'intention des membres qui auront reçu de leur médecin une prescription à cet effet.

Par ailleurs, le système d'accueil téléphonique fera lui aussi l'objet d'une amélioration et ce, dans le but de faciliter l'accès et le traitement des demandes. Consciente que la gestion des demandes de rendez-vous demeure une cause d'insatisfaction pour plusieurs, l'équipe de la Coop travaille actuellement à mettre en place de nouvelles façons de faire pour répondre, dans les meilleurs délais, au plus grand nombre de requêtes.

Toujours dans la perspective d'améliorer la performance de la Coop dans son service à ses membres, s'ajoute une vaste opération de numérisation des dossiers-patients qui débutera au cours des prochaines semaines. Cette importante opération viendra non seulement améliorer la gestion des dossiers mais, surtout, elle accélérera le traitement et la gestion des demandes des patients au moment d'une consultation.

Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage, voilà une citation qui convient à la Coop Santé Eastman : une coopérative de solidarité où chacun, membre, équipe médicale et conseil d'administration contribue au projet, conscient que c'est ensemble que l'on peut arriver à faire de grandes et belles choses.... Comme, par exemple, se donner des services de santé à proximité.

•••

URBANISME : NOUVEAU RÈGLEMENT MUNICIPAL

par Simon Provençal, inspecteur municipal

En raison du nombre élevé d'occupations de l'emprise de la piste cyclable par des propriétaires privés et pour assurer la sécurité des personnes utilisant cette dernière pour leurs activités sportives ou de loisirs, la municipalité a adopté le règlement 2015-12 relatif à « l'occupation du domaine public de la municipalité d'Eastman » afin de régulariser l'usage de cette emprise. Ce règlement concerne également toute occupation de terrains appartenant à la municipalité d'Eastman par des propriétaires privés.

Tout propriétaire qui empiète sur un terrain municipal doit dorénavant obligatoirement remplir une demande de certificat d'occupation. Si le conseil accorde cette autorisation, un certificat d'occupation sera émis par la municipalité. Pour de plus amples détails concernant ce règlement, veuillez consulter le site internet de la municipalité:

<http://eastman.quebec/wp-content/uploads/2015/12/reglement-2015-12-occupation-territoire-public.pdf>

Permis sans permis ou permis avec permis!

Lors de ses « tournées » sur le territoire, notre inspecteur s'aperçoit de temps à autre que des propriétaires profitent du week-end pour construire une remise ou un patio sans permis ou encore, demandent un permis de rénovation intérieure qui devient la construction d'un deuxième logement! Certains de ces travaux sont possiblement non-conformes à nos règlements de construction ou de zonage et cela peut entraîner de désagréables conséquences.

Les seuls travaux autorisés sans permis sont les travaux de réparation et de remplacement de la toiture d'une construction, à condition que les travaux soient réalisés avec les mêmes sortes de matériaux.

Un permis de rénovation n'est cependant pas nécessaire lorsqu'il s'agit de réparations mineures dont le coût est estimé à moins de 500 \$ en matériaux.

Pensez à vérifier auprès de votre inspecteur municipal si vos travaux demandent un permis.

•••

LES CORRESPONDANCES

SORTENT D'EASTMAN



Les Correspondances d'Eastman sont fières de dévoiler leur nouveau projet, *Les Correspondances sortent d'Eastman*.

Ce tout nouveau projet, mis sur pied en collaboration avec la municipalité d'Eastman, la MRC Memphrémagog et le Ministère de la Culture et des Communications, propose un alliage naturel entre le livre et le spectacle répondant ainsi à la mission première de l'organisme : offrir une vie culturelle diversifiée qui met le livre et la littérature au premier plan.

Ainsi, cinq spectacles littéraires seront offerts gratuitement à la communauté dans cinq municipalités de la MRC, s'étalant de février à juin 2016.

- **Le poète et la femme sauvage de Claire Vigneau**
 - 19 février 2016
 - 18 h 45
 - Saint-Étienne-de-Bolton
 - Salle communautaire
- **Lectures d'Yvon Rivard et spectacle musical de Thomas Hellman**
 - 30 mars 2016
 - 19 h 30
 - Canton d'Orford
 - Salle de concert du Centre d'arts Orford
- **Lectures de Tristan Malavoy-Racine et projection du film *L'empreinte***
 - 22 avril 2016
 - 19 h 00
 - Magog
 - Auditorium des Tisserands de l'Espace culturel
- **Spectacles littéraires avec David Goudreault et Raoul Duguay**
 - 20 mai 2016
 - 18 h 00
 - Austin
 - Salle communautaire
- **Lectures de Fanny Britt et spectacle de Louis-Jean Cormier**
 - 22 juin 2016
 - 19 h 30
 - Eastman
 - Cabaret d'Eastman

Les Correspondances d'Eastman auront lieu, cette année, du 4 au 7 août 2016.

La programmation officielle du festival sera dévoilée d'ici quelques mois.

•••

CHRONIQUES VERTES

L'utilisation du bac brun gagne en popularité en 2015

La municipalité d'Eastman a déployé beaucoup d'efforts ces dernières années pour réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement. Nous avons encouragé le recyclage, tenu des campagnes de sensibilisation, organisé des éco-centres et un dépôt permanent pour les résidus domestiques dangereux (RDD). Toutefois, la mise en place de la collecte du compost de porte à porte est certainement l'action qui a le plus contribué à la diminution des déchets.

Nous sommes heureux de constater que l'utilisation du bac brun entre dans les habitudes de vie puisqu'une augmentation appréciable du tonnage des matières organiques (25 tonnes) a été enregistrée en 2015 par rapport à 2014.

Malgré ces chiffres encourageants, nous croyons qu'une bonne quantité de matières compostables est encore acheminée dans les bacs à déchets, en certaines périodes de l'année. Nous invitons donc tous les citoyens à soutenir leurs efforts à composter les matières organiques pour les bienfaits environnementaux et économiques.

Nos matières résiduelles en chiffres

Les déchets

En 2015, une légère augmentation du tonnage des déchets est enregistrée par rapport à 2014, soit 15,56 tonnes métriques. Selon nos données, cette augmentation proviendrait à la fois de l'augmentation du nombre de nouvelles résidences unifamiliales, de la récolte des gros rebuts et possiblement d'un mauvais tri des matières à la source en certaines périodes de l'année.

Tableau 1 : Évolution du tonnage des déchets lors des 5 dernières années.

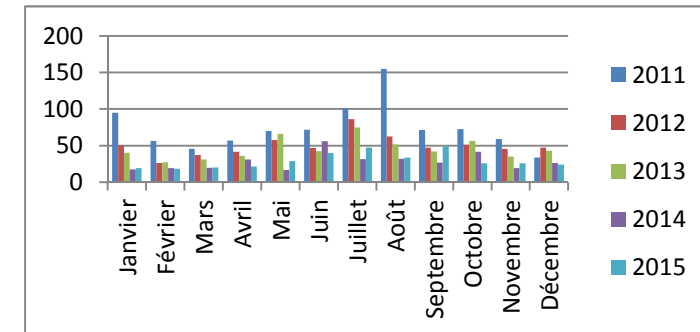


Tableau 2 : Tonnage des déchets par année.

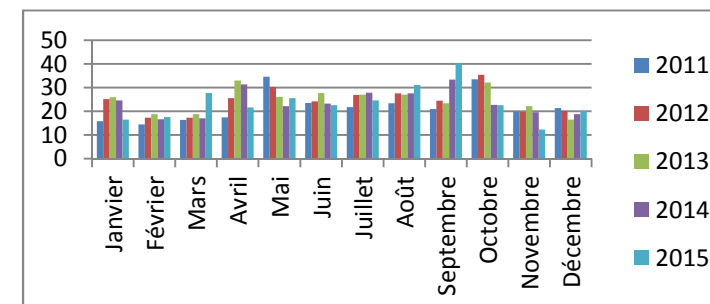
Années	2011	2012	2013	2014	2015
T.métrique	887,54	599,84	545,82	337,52	353,08

Le tonnage des déchets a donc diminué de plus de la moitié depuis 2011. Des campagnes de sensibilisation pour le recyclage et la cueillette du compost sont à l'origine de cette tendance.

Les matières recyclables

En 2015, le tonnage des matières recyclables connaît une légère diminution, la 3^e consécutive depuis 2012. Nous pouvons croire qu'un changement dans les habitudes de consommation est à l'origine de cette légère diminution mais il n'est pas exclu qu'une partie des matières recyclables puissent se retrouver au bac à déchets.

Tableau 3 : Évolution du tonnage des matières recyclables lors des 5 dernières années.



CHRONIQUES VERTES (SUITE)

Tableau 4. Tonnage des matières recyclables par année.

Années	2011	2012	2013	2014	2015
T. métrique	262,98	293,86	298,45	284,63	282,29

Les matières compostables.

La quantité des matières compostables collectées a augmenté au cours de l'année 2015. C'est la 2^e année seulement que ces matières sont récoltées de porte à porte. La quantité totale recueillie, soit 165 tonnes métriques, constitue une augmentation de plus de 25 tonnes métriques par rapport à 2014. Nous pouvons expliquer cette tendance par l'augmentation du nombre de résidences enregistré en 2015 et l'intégration de l'utilisation du bac brun dans les habitudes de vie.

Tableau 5. Évolution du tonnage des matières compostables lors des 2 dernières années.

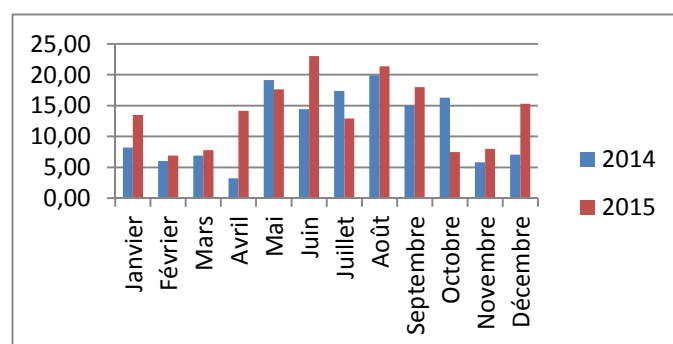


Tableau 6. Tonnage des matières compostables lors des deux dernières années.

Année	2014	2015
T. métriques	139,34	165,94

En participant davantage à la collecte des matières organiques et recyclables, le tonnage des matières destinées à l'enfouissement est automatiquement réduit. C'est un gain environnemental mais aussi économique puisque le programme gouvernemental sur la redistribution des redevances aux municipalités prévoit le versement de montants qui augmentent selon les performances. Ce programme est administré par le Ministère du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques ainsi que Recyc-Québec.

CAPSULE PRATIQUE : TOUT EST PRIS DANS LE BAC GELÉ!

L'hiver, il est fréquent que des matières collent aux parois du bac brun à cause du gel. Il est alors impossible pour le camion de collecte de vider le bac.

- Déposez un morceau de carton plat (ex. : boîte de céréales) ou placez un journal au fond du bac roulant lorsqu'il est complètement vide et à l'approche de la période de gel. Vous pouvez aussi utiliser un grand sac en papier pour les feuilles mortes que vous insérez dans votre bac roulant.
- Profitez d'un temps de redoux pour essayer de décoller les matières des parois du bac.
- Évitez de déposer des liquides dans le bac brun, dans des sacs compostables ou du papier journal.

LOISIRS

Calendrier des activités régulières pour 2016

Samedi le 30 janvier – Plaisirs d'hiver au Parc des sports

Samedi le 4 juin – Fête de la Pêche

Vendredi le 24 juin – Fête Nationale

Lundi le 31 octobre – Village des bizarreries

Décembre (date à déterminer) – Défilé du Père Noël.

Surveillez votre boîte aux lettres et le site web eastman.quebec ! Plus d'informations sur les activités vous seront communiquées au cours des prochains mois. Si vous n'êtes toujours pas abonné aux alertes courriels vous permettant de recevoir l'information rapidement, nous vous invitons à le faire dès maintenant sur notre site web.

Défi Santé 5/30

En solo, en famille ou en équipe, la municipalité vous invite, à compter du **1^{er} mars**, à vous inscrire au www.defisante.ca

Le Défi Santé, c'est quoi? 6 semaines de motivation pour améliorer ses habitudes de vie! Concrètement, le *Défi Santé*, c'est viser l'atteinte de **3 objectifs**, en solo, en famille ou en équipe, **pendant 6 semaines**.

Nouveauté: en 2016 le Défi Santé aura lieu du 31 mars au 11 mai!



Objectif 5

Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour

Mangez mieux



Objectif 30

Bouger au moins 30 minutes par jour. Et pour les jeunes, c'est au moins 60!

Bougez plus



Objectif Équilibre

Prendre une pause pour avoir un meilleur équilibre de vie

Prenez une pause

De plus, en vous inscrivant au *Défi Santé*, vous courez la chance de gagner l'un des nombreux prix offerts, d'une valeur totale de plus de 16 000 \$.

La fête des voisins – Samedi le 11 juin

La Fête des voisins vise à rapprocher les gens habitant un même voisinage, les voisins immédiats. Originale, car organisée par les citoyens eux-mêmes, la fête permet de développer la cordialité et la solidarité dans son milieu de vie. On peut obtenir plus d'information sur l'évènement ou des idées pour créer cette fête sur le lien suivant : www.fetedesvoisins.qc.ca/citoyens. Quelques affiches et cartons d'invitation seront disponibles à l'Hôtel de ville à compter du mois d'avril.

Activités estivales

Le camp de jour et le soccer seront de retour pour une nouvelle saison ! Plus d'information à venir au cours des prochains mois. Surveillez le sac à dos de votre enfant et notre site web.

TÉLÉPHONES D'URGENCE FEU - AMBULANCE : 911 SERVICE DE POLICE : Sûreté du Québec 819 564-1212 ou 1 800 461-2131

Échec au Crime : 1 800 711-1800 SIGNALER UN OISEAU MORT : 1-877-644-4545 (virus du Nil)

SIGNALER UN ANIMAL MORT : route 112 ou G.-Bonnallie 819 562-2693, ailleurs sur les routes 450 297-3440

Municipalité d'Eastman, 160, chemin George-Bonnallie, Eastman (Québec) JOE 1P0

Téléphone : 450 297-3440

Télécopieur : 450 297-3448

Courriel : info@eastman.quebec

Heures d'ouverture : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, du lundi au vendredi

eastman.quebec

J.P. Cadrin & Ass. Inc.
évaluateur agréé
cadrin@jpcadrin.ca
455 MacDonald, bureau 300, Magog (Québec), J1X 1M2
tél.: 819-843-3635 téléc.: 819-843-0448

EXCAVATION N. JEANSON
TRANSPORT en VRAC
PAYSAGEMENT
2023 route 112, St-Hubert
Buc: 450.297.4535
Cell: 819-574-5093